

Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -



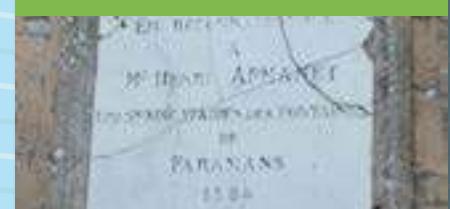
VIE COMMUNALE

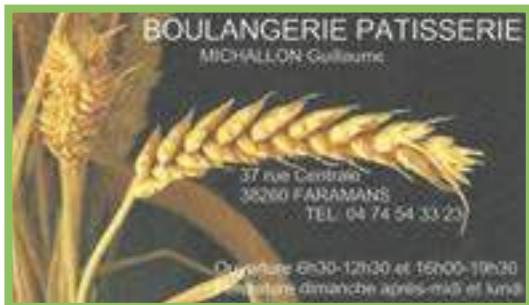


VIE ASSOCIATIVE



UN PEU D'HISTOIRE





Sommaire

VIE COMMUNALE

Édito du Maire	p.4
Hommage	p.5
Accessibilité	p.7
Maison médicale	p.8
SEDI	p.9
PLUI	p.10
Camping	p.11
Communication	p.12
Voirie	p.13
CCAS	p.13
CME	p.13
Les employés communaux	p.14
Le marché	p.15
Vie économique	p.15
Restauration du clocher	p.16
Classes en 9	p.17

UN PEU D'HISTOIRE

Histoire d'eau	p.32
----------------------	------

INFOS DIVERSES

Banque alimentaire	p.34
Bièvre Isère Communauté	p.34
Borne de recharge électrique	p.36
Formalités CNI	p.36
SICTOM	p.36
ISERADOM	p.37
Numéros utiles	p.38
État civil	p.39
Calendrier des fêtes	p.40

VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde	p.18
ACCA : Diane d'Autimont	p.19
ACCIF	p.19
ADMR Bièvre Burettes	p.20
L'Arcolade	p.21
Comité d'Entente Rural de Faramans	p.22
Club de l'amitié	p.23
Club de football	p.24
Club de marche	p.25
Conscrits	p.25
Don du sang	p.26
Faradanse	p.26
FNACA	p.27
Golf	p.28
La Boule du Marais	p.28
La Fario des Eydoches	p.29
Patrimoine religieux	p.29
Retour de Kick	p.30
Sou des écoles	p.30
Les Renaillots en scène	p.31
UPIF	p.31

LE MOT DU MAIRE

Chères Faramantoises, Chers Faramantois,
Mars 2020 verra la fin de notre mandat.

Tous les projets prévus, en 2014, ont vu le jour. D'autres se sont rajoutés, au fil des opportunités. A travers ces réalisations, l'équipe municipale a voulu œuvrer pour l'intérêt de vous tous.

On a souhaité que FARAMANS reste une commune rurale mais avec un maximum de services pour toutes les tranches d'âges de la population.



En 2019, nous avons :

- accompagné la SEMCODA dans l'édification de l'Espace de Santé et la création de 12 logements en étage.
- continué la mise en accessibilité des bâtiments communaux (cimetière, église, cabinet dentaire, local ADMR, stade). Il reste à terminer l'accès des Personnes à Mobilité Réduite au camping et au centre culturel.
- commencé l'amélioration énergétique du centre culturel.
- accueilli, dans des locaux communaux, de nouvelles activités médicales et économiques.
- aménagé un nouveau local commercial et de nouveaux cabinets médicaux.
- diffusé un flyer, sur tout notre bassin de vie, mettant en valeur nos professionnels de santé, nos services, nos artisans et nos commerçants.
- réalisé un important aménagement de sécurité à l'entrée Ouest du village.
- installé des panneaux STOP, à une intersection où les plantations de maïs gênent la visibilité.
- accompagné les bailleurs sociaux OPAC et SDH dans le programme de réhabilitation de leur résidence respective.
- amélioré l'électrification publique de notre village, tout en diminuant la consommation énergétique (par l'installation d'ampoules LED).
- travaillé, comme les autres communes de Bièvre Isère Communauté, sur la finalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- terminé d'équiper nos classes d'école de « vidéo projecteur interactif ».
- acheté, en coopération avec le Sou des Ecoles, des jeux pour la récréation des enfants.
- collaboré avec le Conseil Municipal Enfants pour organiser une journée « village propre ».
- acheté du foncier pour permettre la création d'une Maison des Séniors, d'un 3^{ème} point d'apport volontaire de déchets, d'un abri bus et éventuellement de créer des rétentions d'eau, avec débit de fuite, dans deux zones problématiques de notre commune.
- installé, grâce à l'obtention de 80% de subventions des autres collectivités, 19 caméras afin de sécuriser notre village et notre base de loisirs.
- travaillé sur l'adressage postal afin de permettre, en outre, l'arrivée prochaine du Très Haut Débit.
- réalisé des études et demandé des subventions pour pouvoir continuer l'aménagement « voie douce » du centre village et créer des nouveaux parkings.
- réalisé des études, demandé et obtenu des subventions, lancé une souscription avec l'Association du patrimoine religieux et la Fondation du patrimoine pour pouvoir réhabiliter le clocher de notre église et, peut-être, ses trois dernières façades.

En 2019, nous avons continué à faire de FARAMANS, sans avoir recours à l'emprunt, une commune accueillante et vivante.

La mi-novembre a été marquée par un épisode neigeux important ayant engendré de nombreux dégâts. A cette occasion, je tiens à souligner la patience et la compréhension de l'ensemble de la population.

Grâce aux agents d'ENEDIS, de Bièvre Isère, de la commune et à l'implication des élus municipaux, la durée des désagréments a été réduite.

Félicitations à tous !

Je remercie aussi les 28 associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

**Que 2020 vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers,
santé, bonheur et prospérité.
Excellente nouvelle année !**

Votre maire,
BOURDAT Gilles

HOMMAGE



Cette année, Michel Rueff nous a quittés.

Nous nous devions de rendre hommage à cette personnalité locale qui a participé activement à la vie de notre village.

Diplômé de topographie et dessin, il intègre les rangs de l'armée en 1946, à l'aube de ses vingt ans. Il restera militaire jusqu'en 1973, partant à la retraite avec le grade de commandant.

Il s'installe alors à Faramans avec son épouse. Sans plus attendre, il s'investit dans la vie associative du village.

Dès 1974, il assure la fonction de président des anciens combattants (UMAC).

Il fonde avec son épouse, en 1980, le Club de l'Amitié pour permettre à nos seniors de rompre l'isolement et de se retrouver en toute convivialité.

C'est aussi un passionné de dessin et de peinture. De nombreux tableaux ornent sa maison. A plusieurs reprises, il intervient au sein de l'école primaire pour partager son savoir et donner de précieux conseils aux enfants.

Il est très souvent mis à contribution pour dessiner un menu, un carton d'invitation. Sous ses crayons, sont nées la couverture du premier « Petit Renaillot » et l'affiche de la première foire aux châtaignes.

Puis, pour le second « Petit Renaillot », il imagine et dessine l'emblème de Faramans : l'écusson orné des deux symboles du village, la grenouille et la châtaigne.

Il crée l'écusson de la FNACA et réalise aussi une reproduction de la croix située place de l'église.





Doué pour la sculpture, dans son atelier il travaille le bois, à partir de bûches issues des forêts locales. Il réalise toutes sortes d'œuvres : statues d'animaux (cheval, grenouille, héron, aigle...), de personnages ou objets du quotidien. Ainsi, il fabrique la fameuse cuillère en bois qui sert chaque année, pour la confection de la confiture de châtaignes. Beaucoup de ses amis ont en leur possession, une de ses réalisations. Il aimait les offrir et ainsi partager ses passions.



Pour la commune, il sculpte « La Marianne » qui trône dans la salle du conseil municipal.

Il réalise aussi l'écusson que l'on retrouve à la salle des fêtes.

Maniant habilement la langue française, il compose aussi des poèmes. Entre autres, il en rédigera un, en honneur de la foire aux châtaignes.



FOIRE AU VILLAGE (1969)

Il y avait dans le bon vieux temps
A Faramans, une grande foire de printemps.
Jours, mois, années s'étaient écoulés.
Et feuilles au vent, la foire envolée.

Par des têtes pensantes, décision fut prise :
Grande et forte fut la surprise
A l'annonce qu'Octobre apporterait
Au Village, "Grande Foire" qui renaîtrait.

On convoqua alors toutes les sociétés
Pour bien mettre au clair les idées.
Un tel divertissement ça se prépare
Même si par moments y en a marre.

Comment nommera-t-on cet événement ?
"Foire aux Châtaignes" c'est évident.
D'un vieux pressoir coulera le vin doux
et satisfaction donnée à tous les goûts.

Pour le village et pour sa gloire
On allait voir... Ce qu'on allait voir !...
Chacun dans sa sphère se mit à œuvrer
Et tout fut prêt au jour donné.

Que de monde ! quelle fête les amis !
Faramans dans sa coquille était trop petit
Au stand boudin, la queue s'allongeait :
Les Châtaignes grillaiient. Le vin doux coulait.

Une journée de foire ça vous épouse
Un tel jour, chacun en fait à sa guise
On va, on vient, on s'arrête, on regarde
Le temps passe sans y prendre garde.

Le soir venu, content d'avoir tout vu,
D'avoir tout dégusté, d'avoir bien bu,
On rentre chez soi, flageolant et moulu.
Belle foire !...oui mais Faramans l'a voulu.
A l'an prochain....

Michel RUEUFF

Toujours présent aux commémorations au monument aux morts, ses discours, aux mots soigneusement choisis, nous rappellent les moments graves de l'histoire et notre devoir de mémoire.

La liste ne peut être exhaustive tant ses actions et réalisations, au sein de la commune, ont été nombreuses.

Un grand merci à ses enfants qui nous ont ouvert sa maison et permis de photographier quelques unes de ses œuvres.

Nous n'oublierons pas cet homme si généreux, cet artiste qui a tant donné et apporté à notre village.



ACCESSIBILITÉ

Comme prévu dans l'agenda d'accessibilité (Ad'AP) établi par nos soins en 2015, nous avons continué les travaux de mise en accessibilité à tout handicap de nos bâtiments communaux recevant du public.

Nous avons effectué des travaux à la cure, à l'église, au cimetière et au stade.



Nous avons commencé les travaux au centre culturel mais ceux-ci ne se termineront que l'été 2020 car nous profitons des travaux d'accessibilité pour réaliser aussi des travaux d'économie d'énergie. Cet hiver, durant l'intersaison, nous réaliserons les travaux au camping.



MAISON MÉDICALE

MAISON COMMUNALE A VOCATION MEDICALE

Si la construction de la maison communale à vocation médicale s'est terminée au début 2019, ce n'est qu'à partir de mai que les professionnels de santé ont pris possession de leurs nouveaux locaux.

Entre temps, le conseil municipal avait décidé de nommer cette structure :
ESPACE DE SANTE D'AUTIMONT.



Cet espace accueille : une diététicienne/nutritionniste, une énergéticienne/acupunctrice, une étiopathe, des infirmiers, une kinésiologue, une kinésithérapeute, deux médecins généralistes, une orthophoniste, un ostéopathe, une pédicure/podologue, une psychologue/psychothérapeute, une réflexologue plantaire et les services de l'ADMR.

Sous le hall d'entrée de ce bâtiment, vous trouverez un défibrillateur.



Malgré quelques petits problèmes techniques de fonctionnement, normaux lors de la livraison d'un nouveau bâtiment, les locaux semblent satisfaire les occupants.

Le 6 juillet, nous avons donc procédé à l'inauguration de ce lieu à laquelle nous avons joint celle du bâtiment mairie/agence postale/école primaire.

C'est en présence de Mme le Sous-Préfet, de Mme le Député, de Mme et M. le Sénateur, de M. le Président du Conseil Départemental, de M. le Vice-Président de la région et Président de notre communauté de communes, de M. le Directeur de la SECODA, de nombreux élus de villages voisins et bien sûr de nombreux concitoyens que le ruban fut coupé.

Dans les discours, il fut bien entendu question des financements de cette structure et des travaux du bâtiment école/mairie/agence postale.

Il fut aussi question des problèmes concernant l'accès aux soins dans nos campagnes ainsi que des financements des logements sociaux puisque la SEMCODA loue 12 appartements situés au-dessus des cabinets médicaux. La visite des locaux a été très appréciée des visiteurs du jour qui ont tous insisté sur le dynamisme de notre commune.

Par ailleurs, un pôle « médecine douce » a été installé dans le local situé à droite de l'agence postale. Il regroupe une hypno-thérapeute, un opticien et une thérapeute psychocorporelle.

Les locaux situés dans la maison RAMU, jouxtant l'espace de santé, espèrent toujours l'arrivée d'un troisième médecin généraliste.

SEDI

Le Syndicat des Energies de l'Isère change de nom et devient Territoire d'Énergies 38. La dénomination « syndicat » portait à confusion et beaucoup d'instances n'identifiaient pas correctement les compétences de notre regroupement départemental. Aussi, comme la plupart des syndicats du quart Sud Est, il a été décidé de changer l'appellation. Toutefois, dans un souci de rationalisation financière les changements « esthétiques » (papiers, logos voitures...) se feront au fil du temps.

Les travaux concernant la mise en conformité des armoires de commande d'éclairage public ainsi que l'éradication des ballons fluos (désormais interdits) sont achevés.

Une nouvelle tranche est programmée au printemps. Nous passerons l'avenue du Marais en leds. Ce changement est nécessaire en raison de la grosse consommation sur cette ligne. Néanmoins, l'avenue restera éclairée toute la nuit (avec une baisse, toujours non visible à l'œil nu, de 70 %) ce qui est nécessaire à l'installation de la vidéo protection.

Nous reconduisons la souscription au Conseil en Economie Partagé dont le coût annuel est de 680 €. Ce suivi de nos consommations et le conseil apporté nous permettent de mieux maîtriser nos dépenses d'énergie. L'augmentation des prix, la complexification des normes, les évolutions du marché de l'énergie et le nombre de bâtiments gérés par la commune nous ont conduits à ce renouvellement.

Dans le même temps, nous confirmons l'adhésion à la convention Assistance à Projets d'Urbanisme (APU). Elle nous permet d'être accompagnés dans l'analyse des propositions techniques et financières présentée par le concessionnaire dans le cadre des raccordements aux réseaux de distribution publique d'électricité. Ce conseil s'étend aussi sur la réalisation d'études prospectives d'urbanisation et peut nous permettre également d'appréhender le développement de notre territoire en prenant en compte les réseaux d'énergies. Rappelons que cette expertise fait partie des prestations gratuites du syndicat.

Le PLUI (plan local d’urbanisme intercommunal) a été approuvé par l’ensemble des communes lors du Conseil Communautaire du mois de novembre. Désormais, nous attendons sa validation par le Préfet, ce qui le rendra applicable.

Ce long travail de construction du nouveau document d’urbanisme (4 ans) nous a permis de :

- Nous mettre en conformité avec les nouvelles lois et de remplacer pour certaines communes leur POS qui devenaient obsolètes.
- De faire des économies en mutualisant les coûts des différents cabinets ainsi que des études obligatoires.
- De construire un règlement cohérent sur la totalité de notre territoire (tout en gardant certaines spécificités suivant les communes).

Ceci s'est traduit par la formation de groupes territoriaux ; nous faisions partie du groupe 6 qui comptait : Balbins, Faramans, Ornacieux, Pajay, Penol, Sardieu.

- De réfléchir sur de nombreux thèmes : l'environnement, le cadre de vie, l'économie, le commerce, l'habitat, le patrimoine. Là encore, des groupes dits thématiques ont été mis en place, ouverts aux élus mais aussi aux associations.

En parallèle, les services, l'AURG, les différents cabinets et une coordination d'élus ont consulté régulièrement les Personnes Publiques Associées. Tous ces organismes ont rendu un avis sur notre travail. Il était important de les consulter, avant, afin d'éviter d'être confronté à des avis défavorables.

Faramans a eu la chance d'accueillir, à la mairie, des commissaires enquêteurs. Ils étaient chargés d'expliquer et d'écouter les demandes de tous ceux qui voulaient s'exprimer.

4 autres communes ont été le lieu de permanences de commissaires : St Etienne de St Geoirs, La Côte St André, Champier et Viriville.

Les commissaires ont recueilli environ 800 requêtes. Les réponses ne se feront pas individuellement. Les personnes devront s'informer, après l'approbation, pour connaître le résultat de leur demande. Toutefois, les évolutions seront marginales sous peine de voir le PLUI rejeté par les services de l'Etat. Cependant, il est important de souligner que le respect des critères énoncés en début de processus comprenait aussi de garantir une équité de traitement entre les communes. Ceci paraît évident lorsque l'on travaille dans le cadre d'une intercommunalité.

Pour notre commune, concernant les surfaces constructibles, le Plan d'Occupation des Sols comportait 42 hectares éventuellement ouverts à la construction.

Lors du processus environ 60 courriers sont parvenus, représentant une demande pour ouvrir encore une quarantaine d'hectares.

Dès le départ, les différents cabinets d'études nous ont informés que Faramans n'aurait qu'une possibilité d'ouverture comprise entre 5 et 7 hectares.

Actuellement si le Préfet approuve le document nous aurons environ 7,1 ou 7,2 hectares ouverts à la construction.

Même si ce chiffre ne semble pas très élevé par rapport aux attentes, il est important de comprendre que, en raison de toutes les contraintes imposées par la loi, notre commune est loin d'être en mauvaise position. En effet, elle a été classée en pôle urbain secondaire ce qui nous permet d'avoir pour l'avenir des possibilités d'évolution.

Certaines zones constructibles font l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Elle a pour but de générer une densité de logement à proximité des services et commerces pour garantir leur pérennité et la vitalité de notre village.



L'année 2019 aura été une année à la fois positive mais aussi tumultueuse pour le camping.

Positive car l'apport de la piscine ainsi que le château gonflable dans lequel j'ai investi cette année m'ont permis de développer de façon conséquente l'activité sur la période Juillet-Août. En effet, pour la première année depuis ma reprise, j'ai réussi à attirer bon nombre de familles avec enfants en bas âge et tous sont repartis avec un sentiment très positif. Certains ont même déjà prévu de revenir et pour les autres, je compte sur leurs avis plutôt très favorables laissés

sur internet (le bouche à oreille d'aujourd'hui !) pour tenter d'autres personnes de choisir Faramans pour leurs vacances. Les animations que j'ai mises en place cette année chaque vendredi de l'été, tout en veillant à conserver le caractère calme du camping, ont aussi été très appréciées de la clientèle de passage. Le seul petit bémol reste les emplacements nus (pour tentes et caravanes) qui restent très difficiles à remplir. Environ 90 % des demandes visent une location de mobil-homes ou de tentes Lodges.

Je réfléchis actuellement aux solutions possibles pour développer ce secteur, notamment peut-être par la mise en place, à moindre coût, de tentes familiales « classiques » toutes équipées car, de plus en plus, les clients veulent trouver tout prêt à leur arrivée.

Tumultueuse pour deux raisons dont la première très regrettable :

Courant Juillet, la piscine du camping a été victime d'un acte de vandalisme inacceptable.

En effet, des personnes se sont introduites pendant la nuit dans l'enceinte de baignade. Elles ont retiré la bâche de sécurité de la piscine et après avoir profité de l'eau ont voulu remettre en place cette dernière. Malheureusement, tirée de travers par ces « abrutis », celle-ci a chuté dans le bassin provoquant le déchirement du liner par les barres de sécurité. A mes frais, j'ai pu terminer la saison au prix de plusieurs interventions du pisciniste pour pomper l'eau qui s'infiltrait derrière le liner ; mais à ce jour, celui-ci est hors service.

Pour 2020, la piscine sera donc équipée d'une caméra de surveillance qui me préviendra en temps réel de toute intrusion dans l'enceinte que je transmettrai immédiatement en gendarmerie.

Enfin, autre fait regrettable et toujours en Juillet, le bureau d'accueil a été cambriolé cette fois par des « professionnels » au vu de la façon dont a été réalisée l'effraction. Ce qui n'enlève en rien le désagrément causé. J'espère ne pas avoir à revivre ce genre d'évènements en 2020 et pouvoir sereinement continuer à développer ce camping en le rendant encore plus attractif.

Pour cela, le vieux sanitaire sera probablement rénové cet hiver ; les principaux commentaires négatifs que je peux recevoir venant très souvent de là.



En parallèle, je vais continuer à démarcher les randonneurs et cyclistes afin d'optimiser davantage les périodes dites « moyenne saison » et espérer faire une année 2020 encore meilleure !

Serge PERRIN - Gérant du camping

COMMUNICATION

www.faramans.fr : le site internet de la commune

Au cours de cette année, il y a eu 6000 visiteurs sur notre site dont 13% de connections depuis l'étranger. Les pages les plus consultées concernent les loisirs, les évènements, les salles communales et les numéros utiles. Cependant, beaucoup d'habitants du village ignorent encore son existence. Pourtant c'est une source permanente d'informations, facile d'utilisation, qu'il ne faut pas hésiter à consulter.

Sur le site, vous retrouvez les informations pratiques (heures d'ouverture de la mairie, téléphone, démarches administratives..), les actualités du village, les dates des manifestations associatives à venir, les comptes rendus du conseil municipal.

Pour les parents, vous pouvez consulter les menus de la cantine et télécharger les fiches d'inscription au périscolaire.

Pour les nostalgiques, feuilletiez les « Petits Renaillots » du n°1 au n°36 et aussi les pages dédiées à Faramans dans le journal « District » depuis 1965.

Vous retrouvez aussi la liste de tous les commerçants et artisans du village avec leurs coordonnées. Outil de communication indispensable, le site est aussi une vitrine de notre village, mettant en avant son caractère dynamique. Il apporte aussi un soutien au développement de l'activité touristique.



www.voisinsvigilants.org

Mis en place en 2018 avec pour objectif de réduire la délinquance sur la commune, ce dispositif compte environ une centaine d'adhérents.

Les adhérents se sont bien approprié le système. Il a beaucoup servi pour diffuser des informations pratiques (pertes d'animaux, commande groupée de fuel). Nous rappelons qu'il faut utiliser la fonction « Gazette » ou la messagerie, pour un animal perdu, des remerciements, une petite annonce ou pour converser avec des voisins.

La fonction « Alerte » est à réserver pour les messages importants visant à signaler un véhicule ou un comportement suspect.

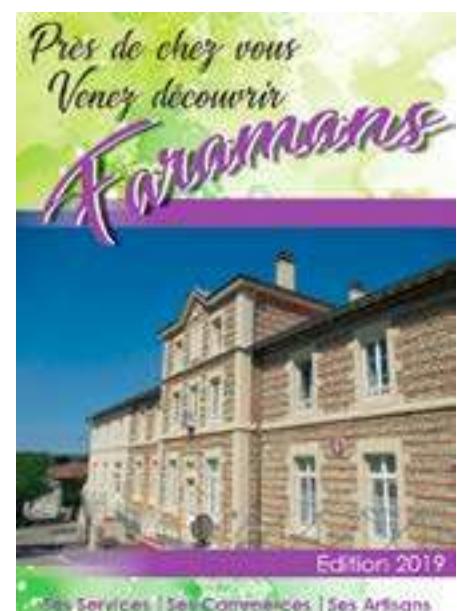
Pour tout renseignement ou pour faciliter votre inscription, contacter Michael MARION (06 71 36 74 54), Gilles BOURDAT (06 12 73 25 29) ou Christine ROUQUETTE (06 99 17 39 87).

Flyer

Toujours dans une démarche de développement de notre potentiel économique, un nouveau flyer a été édité. Il intègre les modifications d'adresses suite au transfert des professionnels de santé dans l'espace de santé d'Autimont. Une mise à jour des professionnels exerçant sur la commune a été aussi réalisée.

Il a été distribué à tous les habitants de Faramans ainsi que dans 3700 boîtes aux lettres réparties sur 15 communes aux alentours du village.

N'hésitez pas à le distribuer autour de vous, des exemplaires sont disponibles en Mairie.





Comme prévu depuis 2017 lors de l'élaboration d'un programme d'aménagement de sécurité, nous avons continué les travaux.

C'est ainsi que nous espérons améliorer la sécurité à l'entrée ouest du village en créant un plateau surélevé au carrefour de la D37 avec la D56F et le chemin du Combat. Par la même occasion et en accord avec les riverains, nous avons mis le chemin du Combat en sens unique.

Il était, en effet, dangereux de sortir de ce chemin sur la RD37.



Comme chaque année, le CCAS a organisé le repas des aînés le dimanche 1^{er} décembre.

Ce n'est pas moins de 100 convives qui se sont retrouvés autour de la table pour déguster le repas préparé par les commerçants locaux.

Il est bon de rappeler que ce repas est financé par les 2 manifestations organisées par le CCAS : le concours de pétanque en août et le loto fin novembre.

Pour les plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas, le CCAS leur a proposé un colis. Dans ce cadre, 24 colis ont été distribués avant les fêtes de fin d'année.

CME 2018/19

Les élus de l'année dernière : Emma Bouvier-Patron, Tess Chatagnon, Ethan Covarel, Maëlys Djellouli, Quentin Serverin, Elyne Jouvhomme, Yoan Geffroy, Maxime Marnat avaient décidé, dès le mois de novembre 2018, l'organisation d'une journée propre.

L'expérience du travail en groupe pour la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale leur a permis de s'organiser rapidement :

Tess et Ethan étaient chargés de trouver une date et de faire la communication.

Elyne, Emma et Maxime ont pris en charge le matériel et le ramassage.

Maëlys, Quentin et Yoan ont défini les zones d'intervention et la répartition des participants.



Les élus ont choisi de réaliser, eux-mêmes, les affiches ainsi que les courriers. 2 magasins ont décidé de leur fournir un peu de matériel.

Le 18 mai, plus de 40 personnes sont venues et la mise en route a été un peu longue.

Finalement tout le monde a pris son rythme de croisière. Le bilan est mitigé, le centre village est globalement propre à l'exception de très nombreux mégots qui ont été trouvés dans tous les secteurs. Ce constat a beaucoup choqué les élus juniors et ils sont déjà décidés à agir afin de faire disparaître ce phénomène. Quant à la périphérie de Faramans, une décharge sauvage a été découverte par les chasseurs : elle a nécessité une intervention supplémentaire de nos employés municipaux dans la semaine qui a suivi.

Le bilan de cette opération a été très positif. Il a démontré que lorsqu'une manifestation est bien organisée en amont et que tous s'entraident les résultats sont au rendez-vous. Les élus adultes ont salué l'investissement et l'efficacité du travail fourni.

CME 2019/20

Les élections ont eu lieu le 20 septembre. Les nouveaux élus sont : Jordane Clarin, Mattias Genty, Paco Sanchez.

Héloïse Grivaux a rejoint l'équipe en janvier 2019 après la démission de Luna Laurent. Lya Barros a remplacé Yoan Geffroy parti en fin d'année scolaire. Ces deux nouvelles ont été intégrées au CME de façon réglementaire. Après avoir confirmé leur volonté de faire partie du conseil et avec l'autorisation de leurs parents, nous les avons accueillies avec joie au sein de l'assemblée.

Cette année a démarré rapidement et semble vouloir se dérouler aussi favorablement que la précédente.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Faisons un peu le point sur les employés de la commune que vous êtes appelés à rencontrer.

A la mairie/agence postale : les contrats de Mélissa FAYANT et d'Amélie GREGOIRE n'ont pas été renouvelés à leur demande. Ce sont Mélissa GILOS et Michelle CUZIN qui les remplacent. Ces 2 personnes interviennent aussi à la cantine/garderie.

A l'école : Le contrat de Sonia FONNE n'a pas été renouvelé. Christèle DOREY a décidé de démissionner pour des raisons personnelles. Elle est remplacée par Christèle SANTIMARIA.

Pour les agents techniques : Régis JOYEUX a demandé sa mutation pour des raisons personnelles. Il est remplacé par Christophe BLOMME.



Mélissa GILOS
Agent technique contractuel en CDD à temps complet



Michelle CUZIN
Agent technique contractuel en CDD à temps non complet (30h/semaine)



Christèle SANTIMARIA
Agent technique contractuel en CDD à temps non complet (32h/semaine)



Christophe BLOMME
Agent technique contractuel en CDD à temps complet



Les travaux de la maison de santé terminés, nos commerçants ambulants ont pu s'installer à nouveau sur la place du tailleur.

Retrouvez tous les mardis matins, le primeur, le fromager, le traiteur, les fermiers locaux et une semaine sur deux des spécialités antillaises préparées sur place.

De 8h00 à 12h00, ils déballent leurs produits. Ce petit marché local draine aussi des habitants des villages voisins et amène un service complémentaire à ceux proposés dans notre village.

Nous souhaitons le voir perdurer et pourquoi pas s'agrandir.

VIE ECONOMIQUE

- En Novembre 2018, la société GILIBERT – PICHON a été mise en liquidation judiciaire avec cessation immédiate d'activité.

Les remorques présentes sur le parc, le stock et les machines sont progressivement partis.

La commune a demandé au mandataire judiciaire de procéder au nettoyage extérieur de l'usine.

Les solvants et les acides présents sur le site ont ensuite été évacués.

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente des résultats de l'étude de sol demandée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Des offres de reprise (avec plus ou moins de réserves) ont été transmises au mandataire.

Début 2020, on espère que le site trouvera un acquéreur, avec à la clef, la création d'emplois.

Le souci premier de la municipalité est d'éviter l'apparition d'une friche industrielle à l'entrée de notre village.

- Début juin, une grande majorité des professionnels de santé a rejoint l'Espace de Santé d'Autimont. Leurs anciens locaux ont tous été rapidement loués en appartement. Notre commune loue actuellement 10 appartements, 3 locaux commerciaux et 2 cabinets médicaux. D'autre part, la commune est locataire de 560 m² de l'Espace de Santé. Elle encaisse, en contre-partie, les 14 loyers des praticiens.

Des cabinets médicaux ont été créés, au rez-de-chaussée, de l'ex-maison RAMU (qui jouxte l'Espace de Santé). Nous espérons qu'ils accueilleront, rapidement, d'autres spécialistes dont un 3^{ème} médecin généraliste.

- Une autre professionnelle « médecine douce » a rejoint, en 2019, ceux déjà présents :

Mme TOMASSINI, thérapeute psychocorporelle et praticienne NAET et BBA (0674289303)

- Mme BUREL (0634197791) anime des cours de soutien et des ateliers pédagogiques, pour les primaires et les collégiens, les mardis après-midi et les mercredis matin.

Elle propose aussi des cours de couture les samedis matin.

- Suite à la fermeture de la fleuriste et au transfert du bureau ADMR dans l'Espace de Santé d'Autimont, ces deux locaux, situés dans l'ex-maison DUC, se sont retrouvés disponibles.

Début septembre, M. et Mme HUGONIN ont pris contact avec la mairie pour y installer leur laboratoire de cuisine. Dès le 1^{er} trimestre 2020, ils prépareront des repas qu'ils livreront au domicile des personnes âgées, sur l'ensemble de notre bassin de vie.



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Rhône-Alpes
1900 de l'île
21100 Mâcon-les-Saint-Euches
0385981000
0137783838
fondationdupatrimoine.org
fondationdupatrimoine.org



COMITÉ DE FARAMANS
118 Montée de l'Église
0385014400
0137783287
comite.faramans@orange.fr



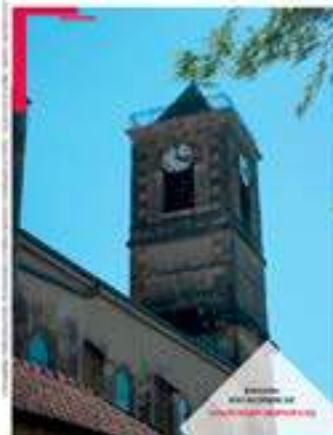
ASSOCIATION DES SAUVEGARDEURS DE L'ART SACRÉ
118 Montée de l'Église
0385014400



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'église Saint Joseph à
Faramans



Pour participer, vous pouvez compléter le bon de souscription et le déposer, avec le règlement, sous enveloppe anonyme, dans l'urne à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Les enveloppes, non ouvertes, seront transmises, de façon groupée, à la Fondation du patrimoine.

Vous pouvez aussi donner, à l'aide d'une carte bancaire, sur le site internet :

www.fondation-patrimoine.org/60975

Sur ce même site, vous pourrez aussi observer, au quotidien, le montant des dons. Votre reçu fiscal vous sera adressé à l'adresse figurant sur le chèque.

Au 8 Décembre 2019, 9301 euros ont déjà été récoltés.

Au cas où le montant des dons ne permettrait pas de lancer la restauration des façades, l'enveloppe récoltée permettrait la protection des beaux vitraux de l'église St Joseph.

Merci d'avance pour votre participation.

CLASSE EN 9

Comme le veut la coutume, depuis l'an 2000, une réunion des Classes en 9 a eu lieu cette année.

En ce Dimanche 30 Juin, 100 personnes se sont retrouvées pour se rappeler des souvenirs d'école, de jeunesse, pour se présenter (pour les nouveaux habitants), pour parler de l'avenir et pour s'amuser ensemble.

Toutes les classes étaient représentées :

1 consrite née en 2019

5 nés en 2009

5 nés en 1999

2 nés en 1989

14 nés en 1979

7 nés en 1969

7 nés en 1959

15 nés en 1949

3 nés en 1939



Certains conscrits étaient accompagnés de leur conjointe ou conjoint.

Malheureusement, pour raison de santé, 4 personnes nées en 1929 (90 ans) n'ont pas pu participer à ces retrouvailles.

Outre les nouveaux, les Faramantoises et Faramantois du cru, des personnes scolarisées à Faramans mais ayant quitté le village, ont dégusté le succulent repas préparé par Fabien SCHWARTZ (notre restaurateur local).

L'ensemble des mets étaient issus du village (pizzeria, boucherie, boulangerie).

Cette journée a été possible grâce à un groupe de bénévoles (représentants de chaque âge) qui s'est chargé de l'organisation, de la logistique et de la décoration de la salle des fêtes.

Tous les convives étaient ravis de leur journée et se sont donnés rendez-vous pour le repas de 2029 !

38imageSeconde poursuit avec constance le chemin, qu'elle s'est fixé depuis sa création.

Ses thèmes privilégiés «Mémoire de nos Anciens» et «Mémoire de notre Région» commencés à FARAMANS avec Jo GILIBERT, Michel RUEFF et bien d'autres... **s'étendent dorénavant à d'autres Communes de l'Isère** avec des interviews réalisés à ARZAY, BREZINS, ORNACIEUX, BOSSIEU, LIEUDIEU, PISIEU et même LE PEAGE DE ROUSSILLON... La plupart d'entre eux sont en attente de montage.

38imageSeconde envisage même de projeter certains de ses courts-métrages au CANADA grâce à une opportunité offerte par une fidèle adhérente.

38imageSeconde complète et renforce **ses équipements** : après avoir acquis caméra, trépied, et l'équipement correspondant (micros d'enregistrement, cartes mémoires, etc.), table de mixage avec hauts parleurs et micro, **elle vient juste de se procurer un ORDINATEUR PC PORTABLE et un logiciel de montage**. Ces acquisitions se concrétisent grâce à votre générosité individuelle à l'occasion de nos projections et également grâce aux aides publiques des Communes : FARAMANS bien sûr (prêt gracieux de la salle et du vidéoprojecteur) et également ARZAY, BREZINS, PORTE-DES-BONNEVAUX nous soutiennent dans nos actions.

Ces nouveaux équipements vont **permettre à nos adhérents de se former ou de se perfectionner dans toutes les techniques du montage**, domaine qui fait encore fortement défaut (ex : analyse de l'organisation des différents plans d'un film et leurs possibilités de raccords : fondu enchainé, effet mosaïque, etc. pour former une unité aux séquences). **Des temps de formation** gratuits seront proposés à nos adhérents, pour présenter et utiliser le nouveau logiciel de montage vidéo «PINACLE» car ce travail de montage requiert des compétences spécifiques qui ne peuvent pas s'improviser.

C'est ainsi, qu'après s'être tout d'abord initié puis perfectionné dans l'écriture de scénario, la captation d'images et de sons, **38imageSeconde aborde désormais avec sérénité la technique de**

la réalisation (story-board, plan de montage et montage...)

L'ensemble des adhérents de **38imageSeconde** va désormais pouvoir utiliser gratuitement tous ces matériels et participer gratuitement aussi aux stages d'apprentissage du montage dispensés par certains de ses membres déjà très aguerris.

Si l'aventure cinématographique vous tente, nous vous invitons à **nous rejoindre pour bénéficier de tous les avantages offerts par 38imageSeconde**.

Pour l'année 2020, **38imageSeconde** vous proposera plusieurs dates de projection dont **trois programmées à la Salle des fêtes de FARAMANS** :

- **Samedi 18 Avril 2020 à 20h00**
- **Dimanche 14 Juin 2020 à 15h00**
- **Dimanche 20 Septembre 2020 à 15h00**

38imageSeconde est un groupe d'amies et d'amis fortement liés. Depuis sa création, elle a participé aux spectacles du TELETHON et n'abandonne pas l'idée de continuer, même si une pause a été décidée. Lors de son dernier spectacle en novembre 2017, Bernard avait fait une prestation remarquée et nous garderons de lui cette image fougueuse d'un «grand gamin» de 81 ans.

Plusieurs de nos amis nous ont quittés beaucoup trop précipitamment. Ils resteront à jamais dans nos coeurs et les nouveaux arrivants peuvent déjà les découvrir en visionnant les courts-métrages qui les mettaient en scène avec brio et toujours avec la bonne humeur qui caractérise **38imageSeconde**...

Photo : Pascal GONNACHON, vice-président, devant sa table de montage



ACCA Diane d'Autimont

La saison vient juste de commencer. Cette année, l'effectif des chasseurs a baissé : 45 au lieu de 49. Seule consolation, un nouveau chasseur, Morgan, ayant fait la chasse accompagnée la saison dernière ; c'est son premier permis.

La chaleur et le manque d'eau ont beaucoup perturbé les premiers jours de chasse.

Au moment de notre article, nous n'étions pas très optimistes pour la chasse aux lièvres.



La chasse aux chevreuils commençait juste : 2 battues à Faramans, 1 chevreuil prélevé. Une battue à Arzay, sans résultat. Les quotas accordés sont identiques à la dernière saison, soit 12 chevreuils à Faramans et 2 à Arzay. Le plan triennal se termine cette année. Un nouveau plan va être élaboré avec, peut-être, des modifications de quotas.

Nos activités : nous avons fait une corvée le 31/08/2019 (voir photo) pour l'aménagement du territoire, surtout en terme de sécurité concernant les battues aux chevreuils. Nous sommes intervenus sur tous les miradors. Nous avons également nettoyé la haie plantée dans la jachère de Moleize ainsi que les abords de l'ex cabane. Une nouvelle haie a été plantée au printemps dans le terrain de Monsieur CHABERT Philippe (150 m de long environ).

Nous avons également fait un repas avant les fêtes de Noël, avec la traditionnelle dégustation d'huîtres. La matinée boudins / saucisses aura lieu le dimanche 26 janvier 2020 et notre repas de fin de chasse avec les agriculteurs le dimanche 1^{er} Mars 2020.

Pour terminer, une petite histoire de chasse sympa (voir photo) :

Au cours de notre première battue à Faramans, notre ami Michaël était traqueur. En milieu de matinée, il arrive près d'un énorme roncier très épais. Il entend du bruit, s'approche et voit un petit chevreuil qui ne pouvait s'en extraire. Il l'a alors pris dans ses bras et, avec son collègue de traque Dominique, ils l'ont examiné pour voir s'il n'était pas blessé. Il était en pleine forme. Et après quelques caresses, ils l'ont remis dans un endroit propice. Notre «Bambi» est alors parti tout heureux, en faisant des cabrioles comme pour les remercier. C'est évident, que dans la posture où il se trouvait, ses chances de survie étaient très faibles. Les prédateurs allaient s'en occuper. Comme quoi, les chasseurs, ne sont pas que des tueurs !



Le Président

ACCIF (Ateliers Créatifs, Culturels, Informatiques de Faramans)

Depuis septembre 2015, l'ACCIF (ou les ateliers, comme on dit le plus souvent) proposent bon nombre d'activités.

Les 2 cours d'informatique affichent complets.

Les ateliers créatifs sont toujours aussi appréciés et côté culturel, la mini conférence, une fois par mois depuis un an, a fait un point sur le peuplement de l'Isère et de Faramans, l'origine des noms et prénoms, la vie du peintre Jongkind (intervention de M.Civet) et quelques autres sujets...

Toujours présents, coloriage « antistress », philatélie, placomusophilie, tricot, couture, crochet, décoration de table ou de Noël, peinture et art floral...





Nouveauté : cette année, depuis septembre, un cours de yoga encadré par Leslie a été ouvert avec succès.

Le 10 novembre, notre marché de Noël a attiré de nombreux visiteurs et a proposé de nouveaux stands.

En juin, le voyage de 2 jours à Toulouse a été plus qu'apprécié et les nombreux retours de satisfaction des participants nous ont fait très plaisir. Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pour la visite de l'assemblage du géant des airs A380, du musée de l'aviation où Concorde côtoie les vieilles ailes de l'aéropostale des « fous volants » : St Exupéry, Mermoz, Rolland Garros et cie. Des simulateurs de vols ont permis aux néophytes de décoller et atterrir en toute sécurité.

Nous avons ensuite découvert le centre historique de la Ville Rose, son capitole cher à Nougaro et les ponts sur la Garonne. Pour finir en beauté ces 2 jours, promenade sur le canal et passages d'écluses. Le fameux canal des Deux-Mers, construit entre 1666 et 1680 sous Louis XIV et Colbert par Pierre-Paul RIQUET relie Toulouse à La Méditerranée (240 kms), puis, de fait, la Méditerranée à l'Atlantique par la Garonne. Il fut appelé ensuite Canal Royal du Languedoc et enfin Canal du Midi (126 ponts, 55 aqueducs, 7 ponts-canaux et 63 écluses).

Une autre destination se profile pour 2020 qui sera, nous le souhaitons, tout aussi formidable et enrichissante.

Prendre contact avec Elyane Bonnardel, la présidente, en charge de l'organisation. Priorité aux adhérents, leurs conjoints, famille, amis et plus, dans la mesure des places disponibles.

Toujours se remettre en question, écouter et innover, telle est notre philosophie pour faire vivre de façon dynamique et dans la bonne humeur notre association.



ADMR

ADMR & AMMR BIÈVRE-BURETTES

L'A.D.M.R. ce sont des bénévoles et des salariées à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient.

L'ADMR, assure la mission d'aide à domicile auprès des séniors afin de les assister dans leur vie quotidienne (aide à la toilette, repas, courses, ménage ...), mais aussi pour les tâches ménagères tout public avec déduction partielle d'impôts.

Présente depuis 73 ans sur l'Isère, l'ADMR, avec ses 110 associations, est la référence du service à la personne.

Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association Bièvre-Burettes intervient sur 6 communes : Faramans, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Penol, Ornacieux-Balbins.

En 2018, le service A.D.M.R. vie quotidienne comprenait 11 responsables bénévoles, 121 clients, 19 salariées.

Les aides à domiciles ont effectué 15369 heures, auprès de nos clients.

A Faramans, ce sont 1968 heures de réalisées.

Courant 2019, nous avons emménagé dans nos nouveaux locaux au sein de l'Espace de Santé d'Autimont. N'hésitez pas à venir nous solliciter pour tout renseignement concernant le service à la personne.

Nous vous accueillons lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8H30 à 12H30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Espace de Santé d'Autimont
17 Chemin de la porte bleue 38260 FARAMANS.
 admrbib@orange.fr
 04 74 54 29 45



ARCOLADE

La Bibliothèque Intercommunale Arcolade continue son petit bonhomme de chemin, plutôt bien, pour le plus grand plaisir de ses bénévoles et de ses lecteurs et lectrices.

Encore une année positive pour les inscriptions, les achats de livres... les permanences se tiennent toujours le jeudi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Les permanences scolaires ont repris et les enfants des écoles sont toujours très heureux de venir choisir un ou deux livres selon leur âge.

Nous avons eu des travaux de rénovation des huisseries, ce qui nous a obligés à fermer quelques jours en octobre.

Le Bureau est resté le même, toutes les bénévoles étant fidèles au poste :

- Mme Janine COLLION, Présidente,
- Mme Jacqueline CHAROUD, secrétaire,
- Mme Patricia PAGES, trésorière,
- Mmes Françoise MEYRIEUX et Martine LE TIRANT, membres actifs.

Des projets sont en cours et nous verrons dans le prochain Renaillot s'ils ont pu aboutir.

Toute l'équipe souhaite aux lecteurs une bonne et heureuse année 2020.

Le CERF fait son cirque

Le bureau 2019 :

Nous avons accueilli Sylviane Baronnat, Miki Dankic et Samuel Thiron. Nathalie Geffroy est partie vers d'autres horizons.

Cette année encore, le ciel était avec nous pour les deux manifestations du CERF.

Pour le feu d'artifice, c'est un public nombreux qui s'est déplacé pour admirer et applaudir le spectacle pyrotechnique. Le budget a été maintenu à 5000€ dont la moitié est financée par une subvention de la commune. Le feu a été monté de toutes pièces (de la conception au tir) par les cinq artificiers du CERF. La relève est en cours de formation, deux nouveaux éléments ont intégré l'équipe.

Réussite totale pour la 31^{ème} foire aux châtaignes :

Le cirque CORSICA était à l'honneur et leurs spectacles gratuits ont fait la joie des enfants, parents et grands-parents. Tous les produits confectionnés par les bénévoles ont encore connu un franc succès. A midi, les stocks étaient épuisés. L'après-midi, seules la buvette et les gaufres ont continué d'attirer les visiteurs.

Les exposants ont été minutieusement sélectionnés afin de conserver l'esprit d'une foire artisanale (proximité, authenticité, diversité). Ainsi, ils étaient près d'une centaine sur le champ de foire. Victime de notre succès, nous avons dû refuser des demandes.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur implication et leur investissement. Ils ont une fois encore répondu présent pour tous les préparatifs des manifestations.

Coté investissement, pour se conformer aux nouvelles législations en vigueur, nous avons acheté 3000 verres réutilisables à l'effigie du CERF.

Trois barnums sont venus compléter les quatre chapiteaux existants.

Pour 2020, la fabrication d'une remorque est en cours de réalisation afin de transporter plus facilement le quatrième chapiteau.

Nous avons une pensée pour Véro, qui nous a quittés cette année. Elle a été à l'initiative du CERF et a participé activement à son évolution pendant de nombreuses années.



CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'amitié, qui fêtera ses 40 ans en 2020, fait partie des plus anciennes associations du village. Depuis sa création, il a toujours cherché à offrir des moments de détente, de rencontres et de convivialité aux seniors.

C'est le moment de revenir sur la saison 2018-2019. Elle aura été marquée par le décès, en juin, de notre ami Michel Rueff qui avait créé le Club avec son épouse. Il y est resté attaché jusqu'au bout. Nous ne le remercierons jamais assez. Marie-Thérèse Liatard, disparue fin 2018, avait aussi fréquenté le Club à ses débuts. Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

Lors de l'A.G. de novembre 2018, Jany Baechlé a remplacé, au poste de secrétaire adjointe, Rachel Mosca démissionnaire pour raison de santé. Après avoir partagé le verre de l'amitié, nous avons dégusté les délicieuses cuisses de grenouilles servies par Madame Giron.

Le 7 avril 2019 s'est déroulée notre journée Portes Ouvertes. L'exposition de cette année portait sur les appareils photos et les divers matériels en rapport avec la photo, de l'argentique au numérique. De nombreux habitants du village et amis des clubs voisins nous ont fait le plaisir de leur visite tout au long de la journée.

Comme chaque année, il y a eu les incontournables : bûches de Noël, galettes des rois, goûters d'anniversaires, repas festifs etc. Le repas cabri a eu lieu en mai à Marcollin. En juin, lors du repas truitelles, au Camping de la Bisséra, nous avons eu la chance de voir, à la télé, le Critérium du Dauphiné Libéré qui passait dans le secteur ce jour-là !

Faute de participants, la sortie chez nos homologues de Faramans dans l'Ain, prévue début juillet, a dû être annulée, à notre grand regret.

Le 8 août, nous nous sommes retrouvés à la salle d'animation du stade pour le traditionnel repas champêtre, toujours très apprécié et offert aux adhérents.

Après trois semaines de vacances, la reprise a eu lieu début septembre, également à la salle d'animation. Nous nous y sommes réunis tous les jeudis pendant les travaux d'aménagement de la salle habituelle.

Le jeudi 19 septembre, 5 membres du Club ont participé à la marche départementale de Génération Mouvements « Ensemble sur les chemins de la convivialité » à Gillonnay.

« Génération Mouvements », dont nous faisons partie, regroupe la plupart des clubs de troisième âge et compte plus de 14000 adhérents en Isère.

Bien sûr, nous avons participé, à notre mesure, à la Foire aux Châtaignes du mois d'octobre. Nous avons tenu le stand de pâtisseries du CERF. En plus des pognes, Saint-Genix et différents gâteaux maison, nous avons proposé, comme chaque année, les fameux Striblets, chers à Michel Rueff et cuits sur place.

L'adhésion au Club de l'Amitié ne demande ni compétences particulières, ni présence régulière. Nous brisons l'isolement, nous aidons au bien vieillir par nos activités car les jeux de belote, scrabble, rummikub et autres jeux de société entretiennent la mémoire. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre au Club, de 14 à 18 heures, tous les jeudis. Il est possible aussi de s'inscrire tout au long de l'année.



CLUB DE FOOTBALL

La saison 2018/2019 est pour le CS FARAMANS dans la continuité des saisons précédentes.

Notre club reste sur une bonne dynamique ! Les résultats sportifs sont

bons, les manifestations organisées pour l'équilibre budgétaire se sont parfaitement déroulées avec une présence accrue de tous, la stabilité du bureau, la fidélité et le travail des dirigeants sont encourageants.



Notre équipe première a terminé deuxième de sa poule en D4 du district Isère et accède à la D3, ce qui est sa troisième accession de suite. Bravo aux joueurs et à leur entraîneur Bertrand DETEUF. L'équipe réserve a également réalisé un très bon championnat et termine également deuxième de sa poule mais rate le fanion pour un match perdu par pénalité suite à un problème de traçage.... Cette équipe dirigée par Thierry TOURNIER évoluera également en division supérieure.

Comme pour l'année précédente, en raison de la faiblesse de nos effectifs en catégorie U14/U15 et U16/U17 nous sommes en entente avec nos voisins de COMMELLE et du LIERS. En U14/U15, l'entente gérée par COMMELLE se composait de 2 équipes : 1 U15 à 8 et 1 U15 à 11 et ces 2 équipes ont été des finalistes malheureux de la coupe Isère à REVENTIN.

Du côté du foot animation, c'est-à-dire les U6/U7, U8/U9, U10/U11 et l'équipe U12/U13, ces équipes sont dirigées et éduquées de main de maître par les jeunes du club. Elles ne cessent de progresser, de s'étoffer et de briller sur les plateaux et les tournois.

Félicitations à ces jeunes qui travaillent pour l'avenir du club, félicitations à Kévin GAUTHIER, Simon CHOLLIER, Loïc CHABERT, Alix DEBIEN, Maxime TOURNIER et Fabien VICARIO.

La saison dernière a été marquée par l'organisation de la journée NATIONALE d'U8/U9. La confiance du district de l'Isère de football, une météo très clémence et des bénévoles, qui ont tous tenus leur rôle à la perfection, ont fait de cette journée une belle réussite et rendu une image très favorable pour notre club. Nous avons accueilli 28 clubs, 60 équipes et cela représentait plus de 400 jeunes joueurs tous ravis de leur journée sur le stade de Faramans.

Malgré ces nombreux points encourageants pour l'avenir du club, nous acceptons avec plaisir de nouveaux joueurs et bien entendu de nouveaux bénévoles avec de l'enthousiasme pour encore faire progresser notre club !!!

Le Président, Bernard VEYRET





CLUB DE MARCHE

2019 a été une année de changement au sein du Club dû à l'augmentation importante du nombre d'adhérents (79 personnes).

Nous avons donc décidé de nous dissocier du Club Sportif de Faramans pour une seule raison : le coût de l'assurance.

Le Club de Marche de Faramans a donc vu le jour au 1^{er} janvier.

Nous marchons uniquement le lundi (24 à 40 personnes).

De belles sorties à la journée ont eu lieu : sortie raquette, le bord du Rhône à Le Bouchage, Château de Virieu plus la visite, Saint André en Royans, Corrençon en Vercors, Félines en Ardèche.

Nous avons tissé des liens avec le Club d'Izeron avec lequel nous avons effectué une belle marche : départ de St André en Royans jusqu'à Pont en Royans et retour à Saint André en Royans, accueil très chaleureux. Nous les avons reçus chez nous au mois de septembre. Le club participe très activement au sein du CERF. L'année se terminera par un repas de Noël pour se préparer aux fêtes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Jean-Claude GREGOIRE : 06 86 20 06 99



CONSCRITS

Pour cette année, les conscrits accueillaient la classe 2001. C'est avec une grande motivation que cette classe nous a rejoints pour la grande aventure des conscrits, pour cette année 2019. L'année a commencé avec la tournée du muguet le weekend du 1^{er} mai.

Elle s'est poursuivie avec le concours de pétanque et barbecue le samedi 15 juin. On a fait 24 « tête à tête » le matin et 50 « doublettes » l'après-midi.

La tournée des brioches a eu lieu le dernier weekend de juillet et la semaine qui suivait.

Du vendredi 2 au lundi 5 août, l'inter-village et la vogue ont rencontré un franc succès. Avec pour la 1^{ère} fois, en ouverture, un feu d'artifice, le vendredi soir, qui a attiré de très nombreux spectateurs. Le samedi, lors de l'intervillage, ce sont quatorze équipes qui se sont affrontées. Les vainqueurs ont été l'équipe des « Gagnants » qui a remporté le fameux cochon. Le soir, de nombreuses personnes ont dégusté nos jambons à la broche. Le dimanche après-midi, on a refait notre « bière pong » qui a bien marché avec 36 doublettes.

Pour le bal du 12 octobre, nous avons fait une soirée déguisée « KITCH ».

Enfin pour clôturer l'année, le dimanche 17 novembre, nous avons fait notre traditionnelle matinée « moules-frites » et, pour la première fois, un concours de coinche l'après-midi.

Le bureau des conscrits :

- Président : Quentin Gauthier
- Vice-président : Alexandre Gilos
- Secrétaire : Mandine Despierre
- Trésorière : Alyssa Girod



Don du Sang



AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIEVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE

Lors des 2 collectes 2019 sur la commune, 127 prélèvements ont été réalisés soit une baisse de plus de 6% par rapport à 2018 malgré les appels conjugués de l'EFS et de l'Amicale par les différents médias. Il est très important que tous les donneurs ou donneuses continuent à venir, même en dehors des campagnes d'informations télévisuelles. Il est indispensable qu'ils ou elles partagent leur expérience avec leur entourage en incitant à donner. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2020.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année (voir calendrier ci-dessous). L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le feu d'artifice et la foire aux châtaignes. En 2020, l'Amicale organise un concours de belote le dimanche 19 janvier, à la salle des fêtes de Penol. Inscriptions à partir de 13h30.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles. Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail : pauvette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2020 :

FARAMANS

Jeudi 12 Mars

Mardi 28 juillet



Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY

Lundi 3 août

LA COTE ST ANDRE

Vendredi 18 décembre

COMMELLE

Vendredi 29 mai

Vendredi 09 octobre

Concours de belote : Dimanche 19 janvier, à la salle des fêtes de PENOL

Prochaine AG : Vendredi 31 janvier, Salle Aile Nord Château Louis XI, LA COTE ST ANDRE

FARADANSE



L'association FARADANSE vous propose tout au long de l'année des cours de zumba, de fitness et de modern'jazz, soit au total un peu plus de 250 adhérents.

Après 2 mois de vacances bien méritées, les danseuses et danseurs ont repris les cours début septembre.

Petite particularité cette année, pour les cours de modern'jazz, nous avons accueilli Marine LABROT de septembre à décembre pour remplacer Audrey.



Après la naissance de sa fille Cléa, Audrey reprendra les cours dont elle nous a expliqué le déroulement : « La danse, en plus d'être un sport à part entière, permet d'apprendre à utiliser son corps pour transmettre des émotions, des ressentis, à travers une gestuelle et une dynamique propre au modern'jazz. Les cours se déroulent de la façon suivante : un temps d'échauffement pour mettre le corps en marche, un travail technique propre à la discipline puis la mise en application avec l'apprentissage de petites chorégraphies. »

Christine, toujours fidèle au poste, assure les cours de zumba le vendredi de 18h30 à 19h30 et de 19h45 à 20h45, ainsi que les cours de fitness le lundi de 18h45 à 19h45.

Nos manifestations sont maintenues pour l'année 2020, avec :

- La vente de galettes le dimanche 26 janvier, en binôme avec les boudins de l'ACCA,
- 2 stages de zumba/fitness : samedi 28 mars et samedi 31 octobre de 19h à 21h,
- La vente de plants le dimanche 26 avril sur la place du village dès 8h.

Attention, cette année, le concours de coinche aura lieu le samedi 8 février à partir de 19h30. On compte sur vous !!

Le gala aura lieu vendredi 26 et samedi 27 juin 2020 à COMMELLE.

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : faranse38260@gmail.com

et likez notre page Facebook 



FNACA

Manifestations commémoratives :

Les traditionnelles cérémonies du 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre ont été organisées conjointement avec la Municipalité, en présence du Maire, des Conseillers Municipaux, des Anciens Combattants, des enfants et de la population.

Cette année, le Comité a été endeuillé par le décès, en juin, de leur camarade et ami Michel RUEFF. Il participait à toutes les cérémonies et était toujours très dévoué à la vie du Comité depuis sa création. Nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances.

Sortie annuelle :

Le samedi 24 août, les Membres du Comité FNACA de FARAMANS se sont retrouvés pour une agréable journée de partage.

Ce sont 23 adhérents qui se sont rendus au Restaurant « Les 4 Vents » à GILLONNAY où un succulent repas leur était servi.

La journée s'est terminée par la visite de l'ECOMUSEE de LONGECHENAL.

Ce musée, installé au cœur d'une ancienne ferme de 300 m² d'exposition, retrace 15 thèmes (cuisine, automobile, école, jouets, photographie, vie courante, agriculture, couture, repassage, service incendie, chapelier, coiffure, apothicaire, lampe, radio...) et compte 5000 objets rares et insolites autour des années 1900.



A.S Bièvre Golf

Faramans possède un joli petit golf dont la majorité des joueurs réside dans les communes de la Bièvre.



L'association AS Bièvre Golf comprend 80 adhérents. 15 jeunes de 8 à 16 ans apprennent le golf le mercredi après midi avec notre pro Evan.



Un nouveau bureau s'est mis en place en 2019 avec vocation de proposer des animations autour du golf. Les plus importantes se déroulent sur notre parcours de golf à Faramans :

- En avril avec la compétition de notre pro.
- En mai, sous l'égide de Bièvre Isère Communauté, les portes ouvertes afin de découvrir le golf. Venez essayer, vous serez les bienvenus.
- En juin avec la compétition du club «les Renaillots».

Une compétition inter-clubs (5 clubs) est organisée tout au long de l'année sportive ainsi que des sorties pour découvrir d'autres parcours de golf.

Le golf est une activité de 6 à 90 ans (voire plus) qui se déroule dans un bel environnement extérieur où le débutant peut jouer avec un confirmé avec plaisir et fair-play.

Vous êtes intéressé (e) ?

Venez à l'accueil du golf !

Vous y serez bien reçu(e) par Pascale ou Annie.

LA BOULE DU MARAIS



L'assemblée générale s'est déroulée le 25 Octobre 2019. Le bureau a présenté le bilan moral et financier. Les concours de la saison dernière ont enregistré un franc succès. Le bureau remercie l'ensemble des licenciés, les membres sociétaires et les bénévoles pour leur implication lors des divers concours et manifestations.

Saison 2019/2020 :

Le nombre de licenciés reste stable, le nombre de cartes sociétaires également.

Manifestations 2020 :

Février 2020 : 16 quadrettes par poule (3^{ème} et 4^{ème} division), à la Côte St-André

Mars 2020 : 32 tête à tête (3^{ème} et 4^{ème} division) et 16 doublettes (3^{ème} et 4^{ème} division)

Mai 2020 : 32 doublettes par poule 4^{ème} division et 16 doublettes par poule (3^{ème} et 4^{ème} division)

Août 2020 : 16 quadrettes (3^{ème} et 4^{ème} division) loisirs

Novembre : matinée tête de veau (au club house de 9h00 à 13h00)

Bureau :

PRESIDENT : Franck ADDE

VICE-PRESIDENT : René ROUX

TRESORIER : Christian PERON

SECRETAIRE : Bernard COUDERT

Toutes les personnes voulant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent contacter un membre du bureau ou par mail : laboule-dumaraist@orange.fr

Triste constat

Cette année, notre rivière a beaucoup souffert. Le niveau d'eau, dans les Eydoches, est particulièrement bas. Les réserves de la nappe phréatique du Liers n'ont pas pu se recharger par manque de précipitations sur l'année. Certaines portions de la rivière sont asséchées (la partie amont, le lavoir de Penol, le canal de la République à Ornacieux). Notre inquiétude est grande pour l'avenir de la partie aval des Eydoches. Nous avons tout de même réalisé un plan d'alevinage de 1500 truitelles. Elles ont été réparties entre le camping et les bois de Burettes.

Nous avons effectué plusieurs lâchers de truites Arc-en-ciel pour permettre quelques belles prises à nos fidèles pêcheurs. Malgré le manque d'eau, le nombre de sociétaires reste stable, une quarantaine. La vente de truites, le 23 juin a bien fonctionné. Environ 350 truites ont été vendues, fournies par la pisciculture MURGAT, elles ont été très appréciées. Le bilan de la journée a été positif et a permis de récolter quelques fonds supplémentaires pour notre association. En 2020, la date a été fixée au 17 mai. Bien que le domaine piscicole diminue d'année en année, les pêcheurs restent fidèles à la Fario des Eydoches. Nous les remercions pour leur motivation.

PATRIMOINE RELIGIEUX

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE FARAMANS

Notre église dédiée à Saint-Joseph fut inaugurée le 17 janvier 1839. En 1869, le chœur fut agrandi. En 1896, il fallut refaire la toiture et consolider les murs en mettant en place des contreforts. Suite à l'explosion de bombes sur le terrain militaire des Burettes qui avaient fortement endommagé l'intérieur de l'église en 1920, celui-ci fut restauré en 1923.

Dans les années 1980, un grand élan se fit pour entreprendre une nouvelle restauration devenue indispensable.

L'entente entre le Père LUYAT, la Municipalité, l'Association Paroissiale et tous les paroissiens de Faramans et d'ailleurs fut une réussite.

D'importants travaux furent réalisés par tranches successives (maçonnerie, électricité en 1986, plâtrerie, peinture en 1987, menuiserie et carrelage en 1988).

La toute nouvelle association « Sauvegarde du Patrimoine Religieux » en juillet 2003 a fait installer une sono et a procédé à la réfection de la pièce sous le clocher en 2006.

Aujourd'hui l'Association et la Commune de Faramans souhaitent restaurer le clocher de l'église ainsi que les trois autres façades.

Déjà nous vous invitons, le dimanche 29 mars 2020, à partir de 11 heures, au Centre Culturel, à un apéritif et vente de pâtisseries.

Nous avons une pensée pour Véronique BALDERER - Secrétaire Adjointe – que nous avons accompagnée le 1^{er} février 2019.

Votre attachement à notre village et particulièrement à notre église,
votre soutien, votre générosité permettront
de redonner un nouvel éclat à notre clocher.





L'Église St Joseph vous accueille avec joie.

RETOUR DE KICK

Le club Retour De Kick compte aujourd’hui plus de 25 adhérents passionnés par des motos ou sidecars du siècle dernier.

Le fait d’adhérer à l’association permet à chacun de pouvoir échanger son savoir-faire « mécanique », ses documentations, ses bonnes adresses, pour faciliter les diverses restaurations de motos.

Et une fois sa moto restaurée, il aura le plaisir de pouvoir participer à des balades « d’anciennes ».

Le Motoclub facilite également les démarches administratives pour immatriculer les véhicules.

Les 4 bourses d’échanges trimestrielles, que le club organise à la base de loisirs, rassemblent régulièrement plus de 45 exposants de motos, scooters, pièces détachées, équipements motards, consommables et également beaucoup de documentations.



Les activités principales sont :

- Organisation de rallyes.
- Stand d’exposition au salon Epoqu’auto à Lyon le 2nd week-end de novembre.
- Contacts et balades avec d’autres clubs de motos anciennes.
- Organisation de 4 bourses d’échanges trimestrielles.

Calendriers des bourses 2020 :

- 08 mars
- 14 juin
- 13 septembre
- 13 décembre

Le bureau

Tél : 06.22.04.92.99

Mail : rdk38@sfr.fr



LE SOU DES ÉCOLES

L’année dernière le Sou des Ecoles de Faramans a continué d’organiser ses manifestations : carnaval, pucier, fête de l’école pour récolter un maximum de fonds afin de permettre aux enfants d’avoir du matériel scolaire (livres...), de faire des sorties scolaires, d’avoir de beaux jeux dans les cours de récréations...

Le Sou des Ecoles est toujours heureux d’apporter son aide lors des manifestations organisées par le CERF : la foire aux châtaignes et le feu d’artifice du 13 juillet.

Le Sou en profite pour remercier les parents bénévoles qui ont offert leur temps et leur bonne humeur lors de la foire du 12 octobre.



Cette année le bureau du Sou est plus que jamais motivé pour faire vivre une belle année scolaire aux enfants !

LES RENAILLOTS EN ScÈNE



Arrêtez tout ça !

de Vivien Lheraux

John, Marie-Claire, Elodie, Fabrice, Colyne, Michelle, Monique, Romain

Pour cette deuxième année de théâtre, nous avons revu nos objectifs à la hausse, en créant 3 groupes : les adultes, les ados et les enfants.

Ce fut une très belle expérience et nous avons donné une représentation de plus que l'an dernier.

Nous remercions le public qui répond présent depuis 2 ans. Nous avons encore joué à guichet fermé cette saison.

Cette année, nous associons nos 2 groupes ados et enfants pour simplifier les répétitions et jongler avec les plannings des écoles.

En février et en mars 2020, nous vous donnons rendez-vous sur les planches pour 4 représentations.

Élodie Grégoire, la présidente.



ne pouvant se permettre un échec financier et se devant de respecter les intervenants, le bureau n'a voulu prendre aucun risque.

Nous espérons que cette année le temps sera plus clément. Nous ferons en sorte que cette fête soit sous le signe de la convivialité, de la musique, de la danse avec le marché des artisans.

Le salon «autour du mieux être» a reçu un vif succès. Une bonne ambiance, des conférences passionnantes, des praticiens qui ont été à l'écoute des visiteurs tout le long de cette journée. Nous espérons faire aussi bien cette année.

Le 8 décembre, première manifestation que l'UPIF a organisé lors de la création de l'association, est devenue incontournable. Le vin, le chocolat chaud, les toasts, sans oublier la tombola, permettent aux adhérents de remercier l'ensemble des personnes qui poussent les portes de leurs cabinets ou de leurs commerces.

UPIF

**UPIF Union des Professionnels
Indépendants de Faramans**

Nous sommes à ce jour 13 adhérents (3 commerçants et 10 professionnels de santé)

Suite à un arrêté préfectoral, dû aux risques d'orages violents, nous avons, avec regret, pris la décision d'annuler la soirée pour la fête de la musique et ceci essentiellement pour des raisons de sécurité. L'association

Vie associative

UN PEU D'HISTOIRE

Histoire d'eau

Alors qu'aujourd'hui il suffit d'ouvrir un robinet pour avoir de l'eau à volonté, on oublie que, jusqu'aux années 50, avoir de l'eau n'était pas si simple.

L'eau peut avoir trois provenances :

- l'eau du ciel : l'eau de pluie est bonne pour arroser les jardins mais difficile à garder potable ;
- l'eau de surface : courante (fleuves et rivières) ou dormante (lacs et étangs), elle est souvent impropre à la consommation à cause de «polluants» naturels (algues, limons) ou issus de l'activité humaine ; elle était autrefois de meilleure qualité ;
- l'eau souterraine : les nappes phréatiques peuvent être plus ou moins profondes, plus ou moins importantes et plus ou moins faciles à capturer. Il n'est pas étonnant que l'origine du village de Faramans se situe entre le Berthet et la Charrière, à proximité du Marais où l'eau a toujours été disponible en quantité. Cette eau a longtemps été utilisée pour abreuver le bétail, mais aussi pour la consommation humaine : l'eau de la «fontaine sans fond» est très pure car elle provient directement d'une résurgence de la nappe phréatique. Et, dans ce secteur, quand l'eau de la nappe ne sourd pas naturellement, un puits peu profond est souvent suffisant pour y accéder.

Ailleurs dans le village, ce n'est pas si simple. Les contreforts des Bonnevaux (coteaux de Bossieu, Arzay, Semons ...) regorgent d'eau : elle s'infiltra sur le plateau et ressort en de multiples sources. A contrario, la moraine de Faramans est plutôt pauvre en eau, et il est rare que cette eau sorte naturellement.

Avant de voir plus en détail l'accès à l'eau souterraine, une parenthèse pour évoquer l'eau de pluie et une méthode très ancienne pour la canaliser : les drains. On en retrouve dans le coteau des Millières ; ils devaient servir à alimenter un étang qui se trouvait au lieu-dit qui en a gardé le nom, «l'Etang», même si plus personne ne sait à quelle époque cet étang existait. Il y a également des drains chemin des Chapelles qui, ce n'est qu'une hypothèse, auraient pu alimenter une mare dont l'existence est avérée par le parcellaire de 1664, mare qui se trouvait dans le secteur du parking de l'école maternelle (mais qui n'existe plus sur le cadastre de 1830).

Pour revenir à l'eau des nappes phréatiques, il y a deux méthodes pour y accéder : si la nappe se situe en profondeur, on y accède par un puits ; si elle est située dans un coteau, on peut y accéder à partir d'un point plus bas en creusant un tunnel jusqu'à la nappe ; localement, on appelle ce dernier type de captage une «borne».

Concernant les puits, aucun recensement n'est disponible ; il en existe un certain nombre sur la commune, souvent plutôt profonds, mais peu sont encore utilisables aujourd'hui, victime d'un

manque d'eau ou d'un manque d'entretien (les deux pouvant être liés).

L'ancien cadastre (1830) n'en indique que deux : un puits communal situé au Berthet, sur la gauche du chemin menant à l'ancienne coopérative ; si son existence est connue, personne ne se souvient l'avoir vu utilisé pour puiser de l'eau ; le puits de la famille Bourdat, chemin des Chapelles, appartenant à l'époque aux frères Joseph, Jean-Baptiste et Antoine Bourdat ; à noter qu'il est aujourd'hui chez Pierre Bourdat, descendant d'Honoré Bourdat, frère des trois autres mais qui n'était pas co-propriétaire du puits car il habitait à Pajay.

Les autres, car il y en avait certainement d'autres à cette époque, sont privés et ne sont pas mentionnés.

Concernant les bornes, la plus connue est la «fontaine des seigneurs», qui a donné son nom au «chemin de la Fontaine». Son histoire est essentiellement connue par la tradition orale. Elle aurait été réalisée vers 1775, à la demande du marquis d'Ornacieux, seigneur de Faramans, pour alimenter le hameau de Serclier où il avait une de ses résidences, le «château de Serclier». La zone d'infiltration serait dans le bois d'Autimont et la zone de captage vers la maison Teyssèdre. De là, l'eau est amenée sur des plateaux en chêne, par un tunnel maintenant inaccessible, jusqu'à un réservoir. Long de 12 mètres pour une contenance d'environ 20 m³, ce réservoir est situé derrière la maison Alex et il est aujourd'hui en partie ensablé. Une canalisation conduisait ensuite l'eau jusqu'à la maison Sigaud où on peut encore voir la fontaine où elle coulait (le château, destination ultime ayant été brûlé à la Révolution). Cette canalisation desservait au passage quelques maisons (Nicoud-Roche, Gilibert, Berne ...). La canalisation vieillissante ne remplissant plus son rôle, le débit de l'eau en Serclier a régulièrement diminué. Un mince filet coulait encore dans les années 60, mais aujourd'hui l'eau ne va pas plus loin que la maison Alex.

Une autre borne est celle des frères Némoz, au Lot. Plus récente, elle a été réalisée par Joseph, Augustin et Célestin Némoz dans le coteau de Bruvé, près de la maison de leurs parents en 1907-1908. Les travaux ont débuté par le creusement d'un «puits de fouilles» destiné à vérifier la présence d'eau (en fait 2 puits, le premier n'ayant pas permis de trouver de l'eau). Ce puits, profond de 26 mètres, a été rebouché par la suite. Une galerie a ensuite été percée pour rejoindre le puits, en partant du flanc du coteau et remontant en direction du bas du puits. Cette galerie a une longueur de 121 mètres, un dénivelé de 3 mètres, pour 0,65 m de large et 1,7 m de haut en moyenne (ce qui représente plus de 130 m³ à évacuer) et a parfois nécessité l'emploi d'explosifs lorsque de la roche dure était rencontrée. Divers aménagements (lits de pierres, barrages, canalisations ...) faits tout

le long de la galerie permettent de récupérer l'eau qui, souvent, suinte plus qu'elle ne coule en quantité.

Une autre idée pour se procurer de l'eau est d'aller la chercher là où elle est d'accès aisément et de l'amener là où on en a besoin : c'est le principe du réseau qu'on appelle aujourd'hui les «vieilles fontaines». Il a été créé dans les années 1880 par un entrepreneur privé, M. Henri Armanet (de la Côte Saint André). Celui-ci a acquis des droits sur deux sources, à Arzay et Semons, emmené l'eau jusqu'à Faramans où il la revendait aux personnes intéressées (à condition que ce soit à un endroit techniquement accessible). Cela représente plus de 5 km de canalisations pour amener l'eau à Faramans, sans parler du réseau de desserte à l'intérieur du village, posées dans des tranchées creusées à la pelle et à la pioche. Quelques années plus tard, M. Armanet a cédé ce réseau aux bénéficiaires regroupés au sein d'un syndicat qui existe toujours à l'heure actuelle ; c'est le syndicat qui a érigé, en remerciement pour M. Armanet, la plaque que l'on peut encore voir sur le grand mur en face du bas de la montée de l'Eglise. Le nombre de maisons desservies aujourd'hui a diminué, essentiellement parce que certains y ont renoncé lorsqu'ils ont eu accès au réseau communal d'eau. Et malgré tous les travaux qu'il a réalisés sur le réseau, le syndicat doit faire face à des problèmes d'approvisionnement liés à la baisse du niveau des sources, phénomène constaté à beaucoup d'endroits ces dernières années.

Examinons le cas des maisons situées chemin des Ramelles (il y en avait bien moins qu'aujourd'hui) avant la création du réseau d'adduction communal. Un puits (profondeur : 32 mètres ; date de création : ancienne et sortie des mémoires) alimentait les maisons Vaudaine (actuellement Robin), devant laquelle il se trouve, Guyard (Quehen) et Guillon ; la maison Girard (D'Agostino) avait également son puits ; la maison Charroud avait une borne, mais elle ne coulait pas toute l'année. Tous avaient la possibilité, en cas de besoin, d'aller à la «fontaine des seigneurs» : un sentier passait à proximité de chacune de ces maisons, débouchant vers la maison Drevon (Colly), à proximité de la fontaine. Le réseau communal est basé sur le même principe que les «vieilles fontaines» mais à plus grande échelle. Créé entre 1948 et 1953, il alimente

Faramans et Pajay à partir de sources situées à Semons. L'autre différence est que l'eau passe par le château d'eau (la simple gravité étant suffisante pour aller des sources au château d'eau), ce qui permet d'avoir de l'eau sous pression. Cela a été, là encore, un chantier important : à l'époque la mécanisation n'était pas encore développée et les tranchées étaient toujours faites à la pelle et à la pioche (sur la fin, un engin motorisé permettait simplement de pousser la terre pour reboucher les tranchées). Dès la fin des années 60, le captage du Ronjay est venu épauler les sources. Captage dans la nappe profonde (70 mètres), il garantit un approvisionnement plus sûr que les sources. Celles-ci ont d'ailleurs été progressivement abandonnées.

Dès ses débuts, ce réseau a été géré par un syndicat intercommunal (Faramans-Pajay-Penol, quelques maisons de Penol étant desservies) ; il est aujourd'hui dans le giron de la communauté de communes. Depuis la création du captage du Ronjay, les principaux travaux réalisés sur le réseau ont été la création du surpresseur des Millières (certaines maisons du haut de Faramans ayant trop peu de pression), la création de la station de traitement par UV et le remplacement des conduites d'origine en fibrociment (remplacement pas terminé à ce jour), en particulier la conduite reliant le château d'eau de Faramans à celui de Pajay.

En conclusion, on peut dire que le réseau «communal», qui permet d'avoir de l'eau potable, sous pression et quasi à volonté, a fait tomber en désuétude les anciens modes d'approvisionnement qui nécessitaient de l'entretien et fournissaient de l'eau en quantité souvent aléatoire et à la potabilité non garantie. Il faut avoir conscience que même si, aujourd'hui, l'accès à l'eau est facile, il convient de ne pas la gaspiller.

Ce rapide survol de la question de l'eau est terminé, mais les différents thèmes évoqués pourraient faire, chacun, l'objet d'un exposé plus détaillé. Merci à tous ceux qui m'ont permis de collationner ces informations.

Michel Guillon



ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE ISÈRE

**3ABI Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère**

Depuis le 1er octobre 2018, le bureau administratif et tous les lieux de distribution sont maintenant regroupés à LA COTE ST ANDRE, au 95, rue Elsa Triolet (Zone des Meunières), dans un local acquis par l'association fin 2016.

Si vous avez quelques heures de bénévolat à donner du lundi au mercredi, venez nous rejoindre. Prendre contact :

- Nouveau N° Téléphone : 04 37 04 30 61
- Adresse mail : 3abi@orange.fr
- Présence de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale : lundi 13h30/17h – mardi et mercredi 9h/12h – 13h30/17h.
- Référent distribution du lundi : Raymond RICHARD Tel 06 83 44 53 58
- Référent distribution du mercredi après-midi : Jean-Pierre VACHEY Tel 06 73 00 28 83
- N° téléphone distribution : 06 64 93 79 82
- Jours et Heures distribution : Lundi de 17h à 18h30
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 16h30 à 18h.

Vous pouvez également vous connecter sur notre site : www.3abi.fr

Pour bénéficier de l'aide alimentaire

1. Prendre rendez-vous :
 - Par téléphone au 04 37 04 30 61
 - Lundi : 13h30/17h
 - Mardi et mercredi : 9h/12h – 13h30/17h
 - En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, les travailleurs sociaux.
2. Compléter le dossier, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer.
Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.
3. Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.
4. Une participation solidaire vous sera demandée.

Le lieu de distribution

95, Rue Elsa Triolet,
38280 La Côte Saint-André

Nos partenaires :



Bic

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service d'accueil et d'accompagnement géré par Bièvre Isère Communauté et à disposition :

- des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s)
- des familles employeur d'un assistant maternel
- des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

Six professionnelles animent le RAM et proposent des permanences à La Côte St-André et à St-Jean de Bournay.

La Côte St-André : 04 74 20 95 90 - St-Jean de Bournay : 04 74 59 39 70

ram@bievre-isere.com ou ram-stjean@bievre-isere.com

Les matins, des ateliers d'éveil sont proposés, dans 14 communes du territoire, aux enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur garde à domicile.

Les familles et les professionnels peuvent aussi contacter ou rencontrer une animatrice durant les permanences administratives dans différents lieux et créneaux horaires.

Prime Air Bois

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion au bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffages au bois vieillissants.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de 500 €, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.



Ludothèque intercommunale

Cette année encore, la ludothèque de Bièvre Isère Communauté vous propose de nombreuses occasions de jouer en famille, entre amis, entre collègues...

Vous pouvez la retrouver :

- les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h des semaines paires à Saint-Jean de Bournay à la maison de l'intercommunalité.
- les mercredis de 10h à 12h et 14h à 18h des semaines impaires lors de journées jeux en itinérance sur 4 communes du territoire : La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Champier et Bossieu.
- Dans les médiathèques et à Lieudieu pour des soirées jeux (à partir de 4 ans). Un moment privilégié en famille ou entre adultes, pour découvrir de nouveaux jeux de société.

Ces rencontres gratuites sont un moment de convivialité avec des espaces pensés pour les enfants et pour les adultes, autour de jeux d'éveil, de construction, des jeux de rôle ou encore un large choix de jeux de société. L'occasion aussi de faire partager votre jeu préféré.

La ludothèque a besoin de vous, nous recherchons régulièrement des bénévoles afin d'accompagner les familles dans la découverte de nouveaux jeux mais aussi pour assurer une qualité d'accueil et une aide logistique.

Renseignements au 06 75 94 00 63 et ludotheque@bievre-isere.com

La marque touristique « Terres de Berlioz »

La marque touristique « Terres de Berlioz » a pour vocation d'affirmer l'identité du territoire, de notre cadre de vie agréable, de nos produits de qualité et novateurs, des activités de loisirs variées, du patrimoine culturel, des multiples animations et évènements chaque année...



B.I - - Happy Shopping, les chèques cadeaux de Bièvre Isère Communauté

Dans l'optique de dynamiser et soutenir l'économie locale, Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec les unions commerciales du territoire, a mis en place depuis 2015 les chèques cadeaux BI Happy 100% locaux utilisables auprès des artisans, commerçants et producteurs du territoire, partenaires de l'opération.

Ces chèques cadeaux sont créateurs de pouvoir

d'achat et ont pour ambition de recentrer le commerce sur notre territoire.

Faites plaisir à vos proches, grâce aux chèques cadeaux B.I HAPPY SHOPPING, à utiliser chez près de 140 commerçants, artisans et producteurs locaux en Bièvre Isère !

Un moyen simple et pratique de faire plaisir en toutes circonstances avec une large gamme de produits sur différents univers de cadeaux : jouets, mode, multimédia et bien d'autres encore !

Vous pouvez acheter les chèques cadeaux B.I Happy Shopping, dans les Offices de Tourisme de La Côte Saint André (04 74 20 61 43), de Saint Etienne de Saint Geoirs et de Roybon (04 76 65 25 86) ou les commander en les réglant directement en ligne sur le site internet dédié.

Infos pratiques

Retrouvez toutes les actualités Bièvre Isère Communauté :

sur bievre-isere.com

sur Facebook ! Page : « Bièvre Isère Communauté ».

Bièvre Isère Communauté étend l'accès à la culture pour tous. Les médiathèques **ouvrent davantage leurs portes pour offrir 12h30 d'accès en plus**, et ce, dès le 1^{er} octobre 2019.

Borne de recharge pour véhicules électriques

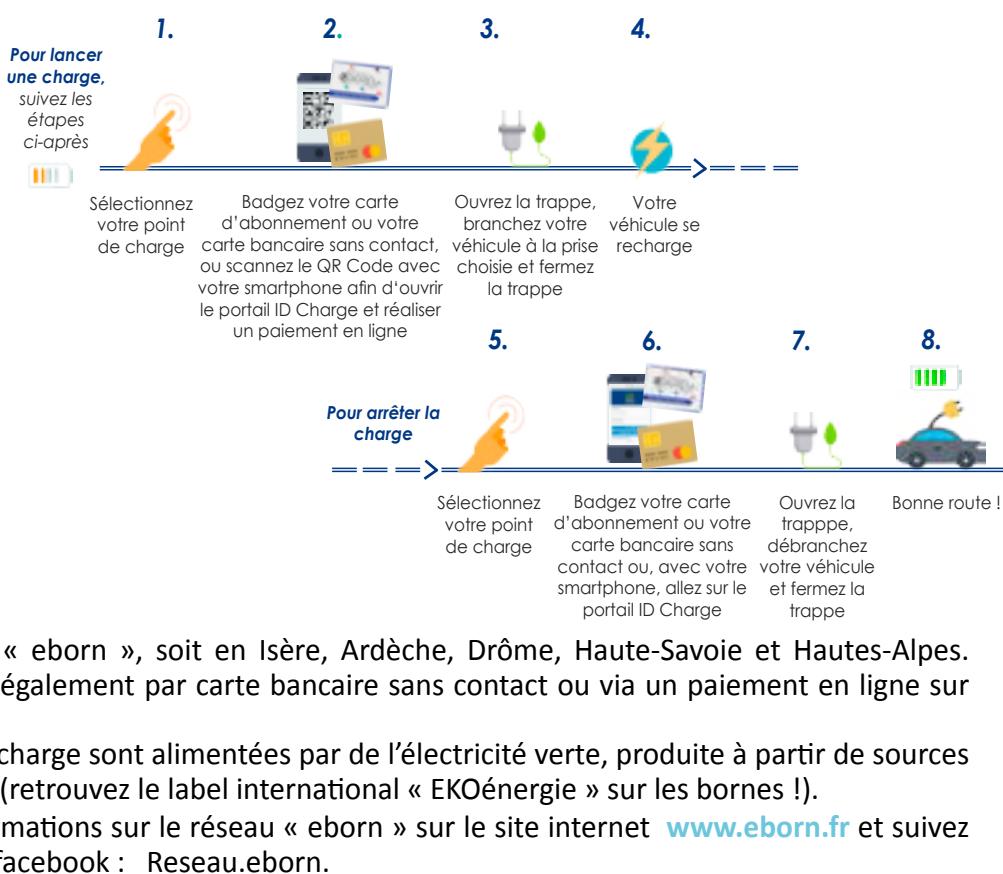
Faramans s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située place du Tailleur.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures

déployées sur le réseau « eborn », soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

En Isère, les bornes de recharge sont alimentées par de l'électricité verte, produite à partir de sources d'énergies renouvelables (retrouvez le label international « EKOénergie » sur les bornes !).

Consultez toutes les informations sur le réseau « eborn » sur le site internet www.eborn.fr et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.



FORMALITÉS CNI

FORMALITÉS CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

1 **Je prends rendez-vous en ligne ou par téléphone.**
Pour exemple, les mairies de La Côte st André et St Etienne de St Geoirs sont équipées pour recevoir votre demande.

2 **J'effectue ma demande en ligne sur:**
<https://passeport.ants.gouv.fr/>
un numéro de pré-demande m'est délivré lors de l'enregistrement. Il sera à fournir lors du rendez-vous. Je peux aussi faire une demande manuelle en complétant un formulaire CERFA 12100*02 (personne majeure) ou 12101*02 (personne mineure).

3 **Au rendez-vous, je dépose mon dossier** avec toutes les pièces justificatives nécessaires.
• Présence obligatoire du demandeur au moment du dépôt (majeur et mineur)
• Présentation de tous les originaux des pièces.

4 **Je vais retirer mon titre** dans la même mairie.

SICTOM

Faire de nos déchets une ressource ? C'est possible !

Chaque français trie en moyenne entre 45 et 55 kg de déchets d'emballages

ménagers par an. En 25 ans, le taux de recyclage est passé de 18% à 68%, ce taux représente aujourd'hui plus de 3 millions de tonnes d'emballages recyclés.

Le recyclage permet d'économiser certaines ressources naturelles comme le pétrole, le sable, le gaz, le fer ou la bauxite (aluminium). Il permet également d'éviter l'émission de gaz à effet de serre (CO2) et la réduction de consommation d'eau et d'énergie. Si nous trions, c'est pour donner une seconde vie à chaque déchet. Car chaque déchet a un potentiel, de valorisation énergétique, de réemploi ou bien encore de recyclage.



Le tri de TOUS les emballages, des papiers et du verre permet le recyclage par la transformation de la matière en « matière première secondaire », qui est réinjectée dans le processus de production de nouveaux objets. On évite ainsi l'épuisement de nos ressources naturelles.

Les quelques déchets qui ne sont pas encore recyclés, rejoignent la filière de la valorisation énergétique. Ils sont utilisés pour produire de la chaleur et de l'électricité.

Infos et renseignements

auprès du SICTOM de la Bièvre :

sictom.bievre@sictom-bievre.fr
04.74.53.82.30
(8h-12h et 13h30-17h)
<http://www.sictom-bievre.fr/>



ISÈRE À DOM

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune. Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

NUMÉROS ET INFORMATION UTILES

Mairie et agence postale de Faramans

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.com

Site internet : www.faramans.fr

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1^{er} Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h.

Déchetterie La Côte-Saint-André

04.74.20.33.03

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h (17h en hiver).

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 14 h à 17 h

Déchetterie Viriville

Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi : 9h-12h

Mardi et samedi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur [bievre-isere.com/mini-site « eau, assainissement et déchets »](http://bievre-isere.com/mini-site-eau-assainissement-et-dechets) - 04 74 20 86 73

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées.

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite).

Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04.74.54.29.45
Chirurgien dentiste	04.74.54.39.64
Diététicien nutritionniste	06.67.45.07.19
Energéticienne (acupuncture)	06.35.32.43.20
Etiopathe	06.51.55.50.73
Hypnothérapeute	06.52.38.33.51
Kinésiologue	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	04.74.59.36.10
Médecin : Dr Bredy	04.74.54.25.17
Médecin : Dr Cattin	04.74.57.91.78
Opticien à domicile	06.11.33.01.04
Orthophoniste	06.83.48.12.37
Ostéopathe	06.43.14.94.58
Pédiatre, podologue	07.86.57.72.84
Psychologue Clinicienne	06.34.10.29.98
Psychothérapeute	
Pharmacien	04.74.54.27.06
Réflexologue plantaire	06.89.56.18.91
Soins infirmiers	04.74.20.35.33
Thérapeute psychocorporelle et praticienne NAET et BBA	06.74.28.93.03

Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur :	
à Faramans, disponible à l'accueil du golf et à l'entrée de l'espace de santé d'Autimont	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

NAISSANCES

Benjamin HERBIN PIOLLAT, fils de Jean HERBIN et Marie PIOLLAT

Né le 15 décembre 2018 à Voiron.

Janaée BERTHIER fille de Jérémy BERTHIER et de Virginie TOCQUET

Née le 11 janvier 2019 à Bourgoin-Jallieu.

Louis MATHIEU CECCACCI fils de Stéphane MATHIEU et Magali CECCACCI

Né le 08 avril 2019 à Bourgoin-Jallieu

Diego POINT, fils d'Emmanuel POINT et Marion ROBERT

Né le 14 octobre 2019 à Bourgoin-Jallieu

MARIAGES

MATHIEU Stéphane et CECCACCI Magali, le 8 juin 2019

FRECHAT Patrick et PEDRON-TROUVE Laurence, le 13 juillet 2019

ALPHANT Ludovic et MONACO Sophie, le 17 août 2019

PAIS Gaétan et BOILEAU Sandra, le 31 août 2019

TIRABOSCHI Nicolas et JOURDAN Fanny, le 31 août 2019

BOURDAT Christophe et DESTOMBES Nadège, le 19 octobre 2019

DÉCÈS

D'AGOSTINO Jean - le 17 janvier 2019

BALDERER Véronique - le 29 janvier 2019

TAPIA Alfonso - le 31 janvier 2019

CRETINON Françoise épouse GILLIBERT - le 15 février 2019

BONNARDEL Bernard - le 6 avril 2019

LEBRETON Marcel - le 6 juin 2019

RUEFF Michel - le 18 juin 2019

ROCHEFEUILLE René - le 11 juillet 2019

DREVON Christiane épouse PATRAS - le 25 septembre 2019

GRENIER André - le 21 novembre 2019

DIARD Charles - le 30 novembre 2019

BOURDAT Huguette épouse LAUREYS - le 11 décembre 2019

Personnes enterrées et nées à Faramans, non domiciliées sur la commune

ROCHE Pierre - le 27 août 2019

Erratum, oubli de parution au Petit Renaihot 2019

BALDERER Jean, décédé le 12 février 2018

JANVIER	Dimanche 5	Voeux de la Municipalité, à 11h30	Salle des fêtes
	Dimanche 19	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'UPIF	Salle des fêtes
	Mardi 21	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 26	Matinée Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
	Dimanche 26	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
	Samedi 8	Concours de coinche organisée par Faradanse	Salle des fêtes
	Samedi 15	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Dimanche 16	Matinée Boudins du Club Sportif Football	Salle d'animation
	Mardi 18	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 28	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
FÉVRIER	Samedi 29	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 1	Repas de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle des fêtes
	Dimanche 1	Concours obstacle et Hunter Club (championnat départemental)	Centre équestre
	Samedi 7	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Représentation théâtrale des "Renaillots en scène", à 14h30	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Jeudi 12	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
	Samedi 14	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Mardi 17	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Jeudi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux Morts
MARS	Dimanche 22	Concours dressage Club	Centre équestre
	Samedi 28	Stage Zumba-Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Dimanche 29	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux.	Salle des fêtes
	Dimanche 5	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Dimanche 5	Concours obstacle Club "Challenge Nord Isère"	Centre équestre
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 18	Projection par 38 imageSeconde, à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 19	Pucier du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Samedi 25	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 26	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
AVRIL			

MAI	Du 30 avril au 1 ^{er} mai	Tournée du muguet des Conscrits	
	Vendredi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 16	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Dimanche 17	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Jeudi 21	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football	Base de loisirs
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 13	Concours de pétanque et barbecue des Conscrits	Base de loisirs
	Dimanche 14	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
JUIN	Samedi 20	Kermesse du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Dimanche 21	Fête de la musique de l'UPIF	Centre du village
	Vendredi 26 et samedi 27	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
	Lundi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
JUILLET	Mardi 28	Collecte de sang, à partir de 16h	Salle des fêtes
	Du 24 au 30 juillet	Tournée des Brioches des Conscrits	
	Vendredi 31 au lundi 3	Vogue	Base de loisirs
	Vendredi 31	Feu d'artifice des Conscrits	Base de loisirs
Août	Samedi 1 et dimanche 2	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
	Lundi 3	Concours pétanque du CCAS, à partir de 14h	Base de loisirs
	Samedi 22	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Mardi 1	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
SEPTEMBRE	Mercredi 2	Permanence d'inscription à Faradanse	Salle des fêtes
	Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 20	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Samedi 26	Matinée Langue de boeuf de l'ADMR	Salle d'animation

Octobre	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Jeudi 8	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 11	Ramassage et épulchage des Châtaignes	Salle de réunion
	Dimanche 11	Concours obstacle Club	Centre équestre
	Samedi 17	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Samedi 17	Bal des conscrits sous chapiteau	Base de loisirs
	Samedi 31	Stage de Zumba Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Mercredi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
Novembre	Samedi 14	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Dimanche 15	Marché de Noël des ateliers créatifs ACCIF	Salle des fêtes
	Dimanche 22	Matinée Moules-Frites et concours de coinche des Conscrits	Salle des fêtes
	Vendredi 27	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Dimanche 29	Loto du Centre Communal d'Action Sociale, à 14h	Salle des fêtes
	Dimanche 6	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Mardi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
Décembre	Dimanche 13	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion

Vous pouvez retrouver les informations du village sur :

www.faramans.fr





Menuiserie & Fabricant
Depuis 1970

210 Chemin de la porte bleue
38260 FARAMANS

04 74 54 20 83
06 80 98 29 79

laurent-menuiserie@orange.fr

Garage
BUCLON
Bernard

268, La Ranche
38260 FARAMANS

Tél. / Fax : 04 74 54 30 13
Port. : 06 76 11 83 61



Sur rendez-vous
à Faramans (38)

Coralie VINCENT

Kinésiologue
&
Practicienne Reiki

06.50.28.06.95

www.coralievincent.vivastreet.com/kinésiologue

GROS
CHRISTOPHE

0 chemin de la porte bleue
38260 Faramans

VENTE ET LIVRAISON BOIS DE
CHAUFFAGE, PIZZERIA ET
GRANULES DE BOIS DIN PLUS

06 71 59 15 80



PALOMBINI J-NOEL

1090 La Charrisse 38260 Faramans

Papiers peints
Peintures
Revêtements sols et murs

Tél : 04.74.54.24.52
Fax : 04.74.54.35.07
palombini.jean-noel@akonet.com

Spécialistes en génie végétal
RIU' AMENAGEMENT VEGETAL

Départ NOUVELLE AQUITANIE

Technicien en entretien de cours d'eau
Broyage - Contrat d'entretien d'espaces verts
Installateur agréé de robot tondeuse STIHL

825, Chemin de La Charrisse - 38260 Faramans
06 76 09 15 61
riu-amenagement-vegetal.fr/index.html

TEAM MP

Maçonnerie
EYMONNET Aurélien
06.86.87.10.16

Maçonnerie, grenaive
Rénovation, Façade

43 Chemin des Souties 38200 AIGZAY
269 Chemin des Ramettes 38260 FARAMANS
teammp38200@gmail.com

Paysage
MARION Pascal
06.52.58.52.53

Création et entretien jardins privés
Terrasse - Bassin - Piscine
Océane

Retrouvez nous sur teammp38200.com

LA MILANDIERE



255 chemin des chapelles
38230 Faramans
04 74 54 24 45

L'un passe

Bar - Tabac
Presse - Jeux
Articles de Pêche

36 Rue Centrale
38260 FARAMANS
04 74 85 84 48

l.un.passe@orange.fr

